

PRÉVENTION DES CHUTES CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel soignant

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Kinésithérapeute - Ergothérapeute - Ergonome

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes de la chute chez la personne âgée
- Connaître et repérer les facteurs de chutes
- Instaurer une démarche d'évaluation et de bilan
- Formaliser des programmes d'actions préventives

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Généralités sur la chute, causes et conséquences

- Données chiffrées concernant les chutes des personnes âgées
- Causes physiopathologiques, psychologiques, environnementales, sociales des chutes
- Conséquences sur le plan humain, financier
- Situation au sein de chaque institution d'origine des stagiaires

De l'équilibre à la chute - rappels théoriques

- Physiologie de l'équilibre
- Motricité, mobilité, marche, déplacement et sénescence
- Les causes des chutes
- Repérage mental et représentation des espaces et lieu de vie

Les différents programmes d'actions préventives

- Place de la prévention dans les projets de vie et de soins
- Quels acteurs pour quels programmes ?
- Les différents bilans nécessaires
- Réduire la fréquence des chutes
- Abord de "l'ergomotricité"
- Réduire les conséquences des chutes
- Les aides techniques
- Aménagement technique et matériel de l'environnement
- Les autres actions préventives
- Outils, fiches pratiques et organisation des programmes de prévention
- Le rôle des familles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés
- Échanges à partir du vécu des stagiaires
- Mise en pratique de techniques de postures d'inhibition, de toucher, de massage et de techniques de stimulation
- Étude de cas
- Travail à partir de grilles d'évaluation
- Remise de documents : la documentation remise contiendra les principales dispositions légales ainsi qu'une bibliographie



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 720 euros.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr